

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS**  
**SÉANCE DU 20 DÉCEMBRE 2011 À 19 HEURES 30**

PUBLIE LE

23 DEC 2011

N° 7 - 230 / 2011 : BUDGET GÉNÉRAL - VERSEMENT D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU BUDGET ANNEXE PARKING POUR L'EXERCICE 2012

**L'An Deux Mille Onze, le 20 décembre 2011**

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi le mardi 20 décembre 2011 à 18 Heures 30 en séance publique, sur convocation de Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRÈRE  
 Secrétaire : Madame Christine DEVOISINS

**Membres présents :**

**Membres titulaires** : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Christine DEVOISINS, Jean-Michel BOUAT, Geneviève PARMENTIER, Stephen JACKSON, Pierre COSTES, Michel FOURNIALS, Sarah LAURENS, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, William NION, Claude JULIEN, Thierry ASTOULS, Anne-Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, Philippe HEIM, Maryse BERTRAND, Robert BOUDES, Viviane COMBES, Michel DELPOUX, Serge NEAU, Jean-Philippe ROQUES.

**Membres suppléants votants** : Mesdames, Messieurs, Gisèle DEDIEU, Michel FRANQUES, Jean ESQUERRE, Marie-France DE TRUCHIS, Claude COSTES, Jean-Charles BALARDY, Thierry MALLÉ, Eliane CARLES.

**Membres suppléants présents non votants** : Mesdames, Messieurs, Alain LONG, Anne ROUMÉGAS-PORCHE, Emmanuelle VIEILLEDENT, Jean MAURIÉS.

**Membres excusés :**

**Membres titulaires** : Mesdames, Messieurs, Olivier BRAULT, Monique HUBERT, Patrick GARNIER, Michèle BARRAU-SARTRES, Louis BARRET, Naïma MARENGO, Dominique BILLET, Pierre DOAT, Paul JUAREZ, Félix TORRÈS, Gérard POUJADE, Bruno LADOUCKETTE, Michel TRÉBOSC, Jacques LASSERRE.

**Membres suppléants** : Mesdames, Messieurs, Françoise LARROQUE, Christelle GUILLAUMOT, Daniel GAUDEFROY, Laurence PUJOL, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Frédéric ESQUEVIN, Marie-Louise AT, Bernard GILABERT, Claude DEUTSCHMEYER, Michel ALBARÈDE, Françoise LESCURE, Jean-Marie COUDERC, Gérard FABRE, Pascal LAMESLE, Jean-Paul CALMELS, Marie-Claude DURAND, Alain GRIMAL, Michel ANDRAL, Robert PAGGI, Francine ALARY, Noël RAMON, Benoît DELERIS, Jean-Charles BORGOMANO, Monique MILHAU, David KOWALCZYK, Blandine THUEL, Marc DE GUALY, Dominique BALOUP.

**Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 38**

**Votants (titulaires, suppléants votants) : 34**

**SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 20 DÉCEMBRE 2011****N° 7 - 230 / 2011 : BUDGET GÉNÉRAL - VERSEMENT D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU BUDGET ANNEXE PARKING POUR L'EXERCICE 2012**

Pilote : Finances et budget

Autre service concerné : Direction générale des services

**Monsieur Jean-Philippe ROQUES, rapporteur,**

Lors du vote du budget primitif 2012, vous avez prévu, au budget général, le versement d'une subvention exceptionnelle de 39 650,00 € au budget annexe Parking.

Le versement d'une subvention a pour but de permettre à ce budget annexe de supporter les charges d'entretien et de fonctionnement courant de cet équipement qui sont de plus en plus lourdes en raison de son vieillissement, et que les seules recettes issues des usagers ne permettent pas de couvrir malgré les moyens mis en œuvre pour les optimiser.

Les crédits prévus au budget général (39 650,00 €) pour le versement de cette subvention constituent le montant maximum qui peut être versé.

Il est proposé que seul le montant nécessaire à l'équilibre soit effectivement versé au budget annexe parking en fin d'année 2012, au regard des résultats de l'exercice 2011 qui auront été intégrés, ainsi que des dépenses et recettes observées en 2012.

**Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,****VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,**

**DECIDE**, compte tenu des contraintes particulières de fonctionnement qu'impose la gestion du parking des Temps Modernes et de l'incapacité de les financer par les seules recettes des usagers, de verser une subvention permettant l'équilibre de la section de fonctionnement du budget annexe Parking dont le montant maximum est fixé à 39 650,00 €.

**DIT** que les crédits nécessaires au versement de cette subvention sont prévus au budget général 2012 (chapitre 67)

Pour extrait conforme,  
Fait le 20 décembre 2011,

Le Président,

Philippe BONNECARRÈRE

